



Cher(e)s Camarades,

En date du 04/07/2016, se tenait l'ultime réunion pour tenter de trouver un accord afin d'acter et de signer le protocole d'accord pré-électoral des futures élections professionnelles.

Nous avons obtenu les modifications suivantes pour les Délégués du Personnel :

- 1 siège supplémentaire pour l'EST.
- 1 siège supplémentaire pour le NORD.
- Et une répartition des sièges, pour IDF NORD PARIS.

Pour le Comité d'Entreprise qui se décompose de 18 sièges :

- 15 sièges au 1<sup>er</sup> collège (Employés),
- 2 sièges au 2<sup>ème</sup> collège (Agents de Maîtrise),
- 1 siège au 3<sup>ème</sup> collège (Cadres)

Force Ouvrière vous inFOrme :

Les organisations syndicales présentes étaient Force Ouvrière, CFDT, CFTC, CFE/CGC, CGT, CAT, SASSS, SUD, étaient absentes UNAS, UNSA ainsi qu'une nouvelle organisation syndicale TTM, dont elle fait office de contestation par l'entreprise !

Les organisations syndicales se sont engagées pour signature au protocole: **Force Ouvrière, CFDT, CFTC, CAT, SASSS.**

Certains élus et représentants des organisations syndicales sont présents à la table des négociations que pour leurs propres intérêts et non pour ceux des salariés comme ils le prétendent dans leurs discours, celles-ci ont quittées la séance avant la fin de la réunion, prétextant l'heure du train, la CFE/CGC, SUD, CGT, cela est irresponsable, salariés, agents de maîtrise, cadres, vous qui aurez à glisser votre bulletin prochainement, réfléchissez car les élus qui défendront les intérêts de tous les salariés de l'entreprise, seront aux différentes négociations pour 4 ans.

Fatah SALMI

Délégué Syndical Référent Force Ouvrière  
06.10.19.66.29